



PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

Direction régionale  
des affaires culturelles  
du Centre – Val de Loire

Unité départementale de  
l'architecture et du  
patrimoine d'Eure-et-Loir

AFFAIRE SUIVIE PAR : Xavière DESTERNES  
TELEPHONE : 02.37.36.45.85  
COURRIEL : xaviere.desternes@culture.gouv.fr  
RÉFÉRENCE : JMC/XD/U/N° 8847

REÇU LE

6 MARS 2020

Le Chef de l'Unité départementale  
de l'architecture et du patrimoine d'Eure-et-Loir

à

Direction Départementale des Territoires  
SAUH /BPAT  
A l'attention de Pascal PROYART  
17 place de la République  
CS40517

28008 CHARTRES

MAIRIE DE SERAZEREUX

CHARTRES, LE 03 MARS 2020

Objet : Elaboration PLU – Avis sur le projet arrêté de la commune de SERAZEREUX

En réponse à votre demande du 4 février dernier, je vous informe que je n'ai pas d'observation particulière à formuler sur le projet de PLU arrêté de la commune de Sérazereux.

L'Architecte des Bâtiments de France  
Chef de l'Unité départementale  
de l'architecture et du patrimoine d'Eure-et-Loir

Jean-Michel CATHERINOT

Copie : Monsieur le Maire